



# TRELIVAN

Bulletin municipal

JANVIER 2022 - N° 166



P. 13

La boîte aux lettres  
du Père Noël



P. 14

Cérémonie  
du 11 novembre 2021



P. 18

Loto des droits des femmes

## SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 09 Infos municipales
- 21 Les associations
- 28 Infos pratiques

Bienvenue à ITM Electronics  
Depuis le 1er décembre  
M. Cyrille BOURSEUL vous  
accueille place du 19 mars 1962.

Son activité consiste en la  
réparation d'ordinateurs,  
téléphones, consoles de jeux,  
télévisions... ainsi que la  
vente de produits neufs ou  
reconditionnés : téléphones,  
tablettes, ordinateurs...  
Nous lui souhaitons la bienvenue  
et une très bonne année 2022.



*Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur  
papier issu des forêts gérées durablement •  
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92*

*Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON  
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURE - Guy  
LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE -  
Annie RAULT - Didier YVART.*



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2022



Le Maire  
Les adjoints, les conseillers municipaux  
Les membres du CCAS,  
Les bénévoles de la bibliothèque,  
Vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur,  
santé, prospérité pour vous et vos familles.

**La cérémonie des vœux initialement prévue  
le samedi 8 janvier 2022 est annulée en raison  
du contexte sanitaire.**

## NUMÉROS UTILES

### URGENCES 24h/24

SAMU : 15  
Police-secours : 17  
Sapeurs-pompiers : 18 ou 112 (numéro européen d'urgence)  
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114  
Centre antipoison : 02 99 59 22 22  
Pharmacies de garde : 32 37 ou [servigardes.fr](http://servigardes.fr)  
Samu social : 115

### DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : 09 72 67 50 22  
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33  
Téléphone Orange : 3900 ou [assistance.orange.fr](http://assistance.orange.fr) ou [suivi-des-incidentes.orange.fr](http://suivi-des-incidentes.orange.fr)

### SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : 02 96 39 16 31  
Services Techniques : 02 96 85 94 55  
Ecole Primaire : 02 96 85 41 46  
Ecole Maternelle : 02 96 39 24 01  
Garderie : 02 96 39 45 53  
Ecole Mosaïque : 02 96 39 12 36  
Bibliothèque : 02 96 85 97 36

Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14  
Déchets Dinan Agglomération : 02 96 87 72 72  
Eaux de Dinan : eau potable 09 69 32 95 10  
Assainissement 02 96 87 96 09 24h/24

### AUTRES SERVICES

**Assistants sociaux** Maison du Département - 2 PL René Pleven,  
22106 Dinan - 02 96 80 00 80

**CONCILIATEUR DE JUSTICE** Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta  
22100 DINAN 02 96 39 38 21 sur rendez-vous chaque mercredi

**MISSION LOCALE PAYS DE DINAN** 5 rue Gambetta 22100 DINAN  
02 96 85 32 67

**STEREDENN** Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN 02 96 87 12 12

Bonne réussite à Virginie Deschamps dans ses nouvelles activités.  
Elle a quitté le cabinet infirmier le 31/12/2021 après 14 années à  
Trélevan, elle remercie toute sa clientèle pour sa fidélité.

**L'activité du cabinet se poursuit : pour toute demande de soins  
joindre le cabinet au 02 96 39 62 82.**

## LE MOT DU MAIRE



# Bonne année 2022 !

Une année 2021 qui se termine tout aussi inédite que 2020 où nous avons dû vivre avec le virus de la Covid 19. Les experts nous le disent «il faudra vivre avec». La vie en société comme l'économie alternent optimisme et pessimisme au gré des taux d'incidence et doivent faire face à de nombreux paradoxes.

Le rebond de l'économie a été spectaculaire en 2021 avec des effets pervers : des pénuries de main d'oeuvre, de matériaux, de puces électroniques ont vu le jour et certains secteurs d'activité sont en difficultés. Les services de santé tellement sollicités au cours de ces deux années sont en grande tension. Notre région connaît un regain d'attractivité, des citadins notamment souhaitent quitter la ville en quête d'une meilleure qualité de vie à la campagne ou en proximité du littoral. Cette attractivité a des conséquences sur les prix de l'immobilier. Au quotidien, les activités des associations ont repris avec des adhésions moindres et des limites quant aux festivités. Au quotidien, la vie des familles est impactée avec les fermetures de classes, de crèches, d'accueils de loisirs parfois. Constamment chacun doit s'adapter, il en va de notre santé à tous.

Je reprendrai les termes de Dominique Moïsi politologue : pour faire face à ce virus en 2022 faisons preuve de résilience, confiance et solidarité.

Notre commune comme toutes les autres est impactée. De nombreuses manifestations ont été annulées par obligation ou par sécurité et notamment le repas des aînés, décision qui était un crève-coeur pour notre CCAS. Un après midi récréatif sera organisé, initialement prévu le dimanche 23 janvier il doit être reporté au vu des conditions sanitaires.

Les tensions sur le logement sont palpables sur notre commune : la demande de logements est supérieure à l'offre. 28 projets de logements sociaux ont été agréés en 2020 qui devraient être disponibles en 2022. Les projets ont pris du retard du fait des tensions évoquées ci-dessus. Seuls 5 logements sont en cours de construction rue des Clairettes.

La question du foncier est très prégnante pour les collectivités aujourd'hui. Depuis 2000, 4 lois successives obligent à la sobriété foncière et les objectifs sont fixés pour des raisons à la fois environnementales (préservation des potentiels écologiques et agricoles, qualité de l'eau, gestion des risques d'inondations) mais aussi d'organisation et des gestions des territoires (gestions des réseaux, préservation des centralités, mobilités ...). Les modes d'aménagements du territoire doivent être repensés. L'enjeu de la maîtrise du foncier a amené le conseil municipal à une réflexion sur l'aménagement du centre bourg avec une sollicitation possible de l'Etablissement Public Foncier (EPF) pour une acquisition de parcelles.



La question des services de santé est également cruciale. C'est une véritable chance d'avoir sur notre commune de nombreux professionnels de la santé et la municipalité y est très attachée. 2022 sera une année de changement pour plusieurs d'entre eux. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs nouveaux challenges ou une très bonne retraite. La municipalité a à coeur de conserver cette offre de services de santé si essentielle pour notre population.

De grands enjeux, de beaux projets que nous aurions aimé vous présenter lors de la cérémonie des vœux qui ne peut avoir lieu comme prévu le 8 janvier en raison de la crise sanitaire. C'est une grande déception puisque nous devons célébrer l'honorariat de Claude Le Borgne, ce sera partie remise.

*A toutes et tous,  
à vos familles,  
à vos proches, au nom  
du conseil municipal,  
je vous adresse tous  
mes meilleurs vœux de  
bonheur et de santé  
pour 2022.*

Le Maire,  
Suzanne LEBRETON

## SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2021

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE, MAILLARD RÉMI, PELHATRE MICHEL, PICOUAYS JACQUELINE, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, CAYET LAURETTE, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, LE PROVOST GUY, AMBROISE FABIENNE, YVART DIDIER, FOURE JEAN-LUC, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, GUEMARD BRUNO, BOTREL MARIE-CLAIRE, GODET PASCAL, LEMONNIER ROSANNA, BERNAY MARIE-HÉLÈNE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MME MENARD VANESSA POUVOIR À MME BOTREL MARIE-CLAIRE, MME PLAYE SARAH POUVOIR À MME LEBRETON SUZANNE, MME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À M. PELHATRE MICHEL.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** MME LEMONNIER ROSANNA  
Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2021.

### CULTURE

#### Intégration des bibliothèques au réseau LIRICI - Modalités de prêt et tarifs d'abonnement à la bibliothèque

Le conseil municipal

Décide d'approuver :

- la mise en place des nouvelles modalités de prêt (à destination des individuels, groupes et entre bibliothèques) et des pénalités en cas de détérioration ou non restitution de documents proposées ci-dessus, à compter du 24 novembre 2021,

- la gratuité des abonnements à la bibliothèque pour tous les publics à compter du 24 novembre 2021.

### URBANISME ET TRAVAUX

#### Projet mairie : avenant Maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre ci-dessus énoncé ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### Inscription au prix "Zéro Phyto"

- Le conseil municipal s'inscrit à la remise des prix zéro phyto 2020 et s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecti-

cides, régulateurs de croissance, éliciteurs, ...) ou anti-mousses sur l'intégralité de ses espaces verts et voiries (cimetière et terrains de sports inclus), y compris dans le cas d'éventuelles prestations de service sur ces espaces.

#### Etude urbaine

Le conseil municipal décide de lancer l'étude de faisabilité comme suit :

- Requestionner le site d'implantation d'habitat pour personnes âgées et sa typologie pour améliorer son intégration.

- Trouver la bonne implantation pour le programme d'école maternelle.

- Estimer la nature et le dimensionnement des besoins en matière d'activités sportives pour une future salle et proposer son implantation.

- Se projeter sur le devenir du site libéré par l'école maternelle actuelle à déconstruire ainsi que sur le foncier alentours sous utilisé.

- Proposer une démarche de conception des espaces publics reliant tous ces équipements de façon à améliorer l'identité communale « du bourg neuf » et sa liaison avec « le bourg ancien ».

- Elaborer une concertation avec les habitants.

- Etudier les conditions de rénovation de la cuisine et les possibilités d'évolution des abords de la garderie y compris les anciens services techniques.

- Envisager l'aménagement d'un espace jeunes.

- Végétaliser les espaces scolaires (élémentaire et maternelle).

- Maintenir la qualité paysagère.

#### Projet école maternelle

Le conseil municipal décide d'une construction neuve pour l'école maternelle.

### AFFAIRES GÉNÉRALES

#### Election des membres de la commission d'appel d'offres

Sont proclamés élus les membres de la commission d'appel d'offres par 23 voix :

Le maire en donne lecture :

**TITULAIRES :** Mme BOTREL, M. MAILLARD, M. PELHATRE

**SUPPLÉANTS :** Mme RAULT, M. GODET, M. GUILLEMOT

#### Motion hôpital

Depuis plusieurs mois, une réflexion sur l'avenir du Groupement hospitalier Rance Emeraude (GHT) est engagée. Cette réflexion concerne au premier chef l'hôpital René Pleven de Dinan.

L'Agence Régionale de Santé - Bretagne a fait part récemment dans la presse de sa position concernant l'implantation du plateau de recours. Nous déplorons cette position qui intervient alors que ni le conseil de surveillance du Centre Hospitalier René Pleven, ni les élus de Dinan agglomération, n'ont à ce jour connaissance du projet médical.

Attentifs à la qualité des prises en charge hospitalières, nous comprenons la nécessité de développer les collaborations et les complémentarités entre les différents sites hospitaliers du territoire de santé Saint Malo — Dinan.

Toutefois, compte tenu des enjeux de ce projet pour notre territoire et ses habitants, nous rappelons avec fermeté que cette nouvelle organisation hospitalière, si elle devait voir le jour :

- Devra être attentive aux besoins des habitants de tout le territoire de Dinan agglomération ;

- Devra se traduire par un renforcement et un développement de l'offre hospitalière de première intention sur Dinan ;

- Devra assurer le maintien d'un service d'urgence et d'un SMUR 24h/24 et 7j/7 ;

- Devra conforter les relations avec la médecine de ville et le plateau chirurgical de la polyclinique du Pays de Rance.

La validation de cette nouvelle organisation suppose au préalable une connaissance complète

du projet médical, auquel les élus veulent pouvoir contribuer, par exemple en termes de définition de l'offre de soins de proximité. Il suppose par ailleurs des engagements clairs sur les moyens humains, financiers, techniques qui seront mis en oeuvre afin d'assurer le développement de l'hôpital de Dinan. Les maires et les élus de Dinan agglomération ne se contenteront pas de simples intentions.

Dans l'hypothèse où ces objectifs ne pourraient être atteints, nous demanderons que soient réinterrogés le fonctionnement et l'avenir du GHT Rance Emeraude.

Nous invitons le Directeur Général de l'ARS Bretagne à rencontrer régulièrement le Conseil communautaire ou la Conférence de Maires de Dinan Agglomération afin de présenter l'état d'avancement du projet médical de territoire et du projet hospitalier. Une prochaine rencontre pourrait être l'occasion pour l'ARS de présenter les documents qui l'ont conduit à proposer un hôpital à 3 sites d'intervention, dont un site de recours, et à retenir une localisation préférentielle pour ce dernier.

### Porter à connaissance du rapport d'activités et développement durable 2020 de Dinan Agglomération

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités et de développement durable 2020 de Dinan Agglomération.

## SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

**ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS :** LEBRETON SUZANNE, MAILLARD RÉMI, PELHATRE MICHEL, MENARD VANESSA, BRIAND MARIE, LEMAITRE FABRICE, THOMAS FRANÇOIS, LEMONNIER ROSANNA, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, LE PROVOST GUY, AMBROISE FABIENNE, GODET PASCAL, FOURE JEAN-LUC, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, KERJEAN NATHALIE, GUEMARD BRUNO, BOTREL MARIE-CLAIRE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR MME RAULT ANNIE, M. YVART DIDIER POUVOIR MME LEBRETON SUZANNE, MME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR M. PELHATRE MICHEL, MME CAYET POUVOIR À MME LEMONNIER ROSANNA, MME PLAYE SARAH.

**SECRETARIE DE SÉANCE :** M. MAILLARD RÉMI

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021

### FINANCES

#### I Dinan Agglomération : Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées 2021

Le conseil municipal adopte le rapport de la Commission Locale Evaluation des Charges Transférées (CLET) du 20 octobre 2021.

#### I Convention de participation financière relative à l'utilisation du complexe sportif de Quévert

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention.

#### I Modification de la délibération 11-2020-24- délégation de pouvoirs au Maire

Le conseil municipal décide de modifier le point 3 de la délibération 11-2020-24 comme suit :

« De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

### TRAVAUX URBANISME

#### I Syndicat Départemental d'Énergie : secteur La Douettée, Bougault

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de l'éclairage public à la Douettée, coût des travaux 14 820 s, ainsi que la tranche conditionnelle à Bougault pour un montant de 5 850 s.

#### I Syndicat Départemental d'Électricité : déplacement du boîtier de Commande de la Mairie

Le conseil municipal approuve le déplacement du boîtier de la commande de la Mairie, coût total des travaux 14 256 s TTC, participation communale de 8 580 s.

#### I Exercice du droit de préemption parcelles AL 28 et AL 29

Le conseil municipal vote le principe de l'exercice du droit de préemption dans l'hypothèse d'une vente des parcelles AL 28 et AL 29 et la sollicitation de l'Établissement Public Foncier de Bretagne à qui le droit de préemption pourrait être délégué et autorise le Maire à solliciter le CAUE pour réaliser une étude de faisabilité sommaire.

### AFFAIRE GÉNÉRALE

#### I Remboursement des Frais de formation des bénévoles à la Bibliothèque

Le conseil municipal décide d'accorder sur présentation des justificatifs le remboursement des frais de repas et de déplacement des bénévoles à la Bibliothèque.

### AFFAIRE SCOLAIRE

#### I Ecole Jean Ferrat : demande de prise en charge des frais de transport pour le séjour de Ski à Bellevaux

Le conseil municipal accepte la prise en charge du transport.

## EN BREF...

### DU CHANGEMENT AU RESTAURANT SCOLAIRE

▮ Sébastien notre cuisinier depuis 6 ans a fait le choix de nous quitter pour un autre projet professionnel. Enfant scolarisé à Trélivan, il avait toujours travaillé sur notre commune : apprentissage, premier travail en restauration puis travail à la cantine de Trélivan.

Nous le remercions bien sincèrement pour la qualité de son travail, pour ses bons repas avec la préoccupation constante dans ses choix de menus de ce qu'aimaient les enfants.

Il a accompagné la volonté politique des élus avec l'intégration toujours plus grande de produits locaux et bio, en proposant des repas végétariens aux enfants et en travaillant activement à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Il est remplacé par Stéphane de façon temporaire en attendant l'arrivée de la nouvelle cuisinière.

Nous lui souhaitons une très belle réussite dans son nouveau challenge.

*Pour le conseil municipal, Suzanne Lebreton*



### PROJET AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU STADE

▮ Mercredi 1<sup>er</sup> décembre les riverains de la rue du Stade et l'allée du Stade ont été invités à échanger sur l'aménagement de la rue du Stade.

Préalablement à l'aménagement répondant aux objectifs de réduire la vitesse, de mettre en sécurité les piétons et de prévoir stationnement et espaces verts, un gros travail sur les réseaux est nécessaire pour les deux rues : eaux pluviales, effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunications. Ces travaux sont prévus en début d'année, le conseil municipal en ayant délibéré en décembre 2019.

Ces travaux entraîneront des difficultés de circulation, nous mettrons tout en œuvre pour vous informer des dates de travaux.



### MUTUALISATION AVEC LA COMMUNE DE QUEVERT

La commune de Trélivan ne disposant pas d'un accueil de loisirs le mercredi et les petites vacances a choisi de conventionner avec la commune de Quévert afin de proposer un service aux familles ; l'accueil de loisirs se situe à l'école «Le Petit Prince». Cette convention permet une réservation de 12 places à des enfants de Trélivan le mercredi et les petites vacances scolaires moyennant une contribution financière de notre commune.

Les familles intéressées par ce service prennent contact directement avec la commune de Quévert.

Par ailleurs une convention a également été signée concernant le complexe sportif du Courtil permettant une utilisation des 2 salles de sport par les enfants de l'école Jean Ferrat, moyennant une contribution financière également de notre commune. Les enfants de 4 classes de l'école Jean Ferrat sont accueillis au complexe sportif du courtil le mardi matin durant l'hiver.

Merci à la commune de Quévert !

### UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE



▮ Dans le cadre de l'appel à projet national « Conseillers Numériques France Services » et afin d'accompagner les publics vers une « autonomie numérique », l'agglomération a recruté une conseillère numérique sous forme d'un contrat de projet pour une durée de

2 ans. Cette conseillère sera partagée entre Dinan Agglomération et 11 communes volontaires. Elle interviendra sur notre commune à partir du mois de mars le mercredi après-midi à la bibliothèque les semaines paires.

#### Quel peut être son rôle ?

- ✓ Venir en aide sur les usages quotidiens du numérique (consultation de médecin, gestion des courriels, suivi de la scolarité d'un enfant ...)
- ✓ Sensibiliser aux enjeux du numérique (maîtrise de l'information, protection des données personnelles, maîtrise de réseaux sociaux ...)
- ✓ Accompagner les usagers vers l'autonomie (réalisation de démarches administratives...)

Les personnes intéressées pourront prendre rendez-vous auprès de la mairie à partir du 15 février 2022.

## LE PROJET PHARE DE L'ANNÉE 2022 : LA MAIRIE

❗ Dès le début de l'année 2022 la rénovation de la mairie va démarrer.

Les principaux éléments qui ont été pris en compte pour bâtir le projet :

- ✓ Un accueil de qualité de l'utilisateur.
- ✓ La nécessaire rénovation énergétique complète de ce bâtiment avec l'utilisation de matériaux biosourcés ; réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics est une obligation pour une réduction des émissions des gaz à effets de serre et améliorer ainsi la qualité de l'air.
- ✓ Un confort thermique et acoustique pour les agents qui y travaillent.
- ✓ L'accessibilité du bâtiment à tous les habitants, à toute personne à mobilité réduite.
- ✓ La mise en valeur de la qualité patrimoniale du bâti.

✓ Une déconstruction- reconstruction pour une non consommation de foncier.

✓ Une entrée de la mairie du côté place du 19 mars 1962.

✓ Un projet fonctionnel et financièrement raisonnable.

L'année 2021 a été consacrée à l'élaboration du projet : un travail intense de nos services et du groupe de travail d'élus. Nous avons été accompagnés dans l'analyse des besoins et la rédaction du cahier des charges par l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités et le Conseil en Energie Partagé de Dinan Agglomération. Le choix du maître d'œuvre s'est porté sur le cabinet Dupriez après une sélection de plusieurs candidats et l'audition de trois d'entre eux.

**Un grand merci à l'ensemble de ces acteurs qui ont travaillé dans des délais contraints.**

Les travaux vont durer environ un an. Les services vont être délocalisés dans des bâtiments modulaires qui seront implantés rue des Saules à l'arrière du restaurant scolaire. Les plages d'ouverture au public resteront inchangées ; toutefois, nous serons amenés à fermer la mairie le temps du déménagement, dates que nous ne savons vous communiquer aujourd'hui. Nous vous tiendrons informés par voie de presse et sur le site internet de la commune.

Le coût prévisionnel de la rénovation est estimé à 574 000 € financé à hauteur de 142 500 € dans le cadre du plan de relance.



## DINAN AGGLOMÉRATION

### VISITE DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE À TADEN

■ Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Dinan Agglomération et le Syndicat Mixte des Pays de Rance et de la Baie (SMPRB) ont ouvert leurs portes le samedi 20 novembre.



**L'usine traite les ordures ménagères :**

- ✓ des agglomérations de Dinan et Saint-Malo,
- ✓ des communautés de communes du pays de Dol, du Mont-Saint-Michel, d'Émeraude et du syndicat de collecte VALCOBREIZH, en Ille-et-Vilaine. Soit 350 000 habitants (population touristique comprise) et 147 communes pour une quantité de 77 000 tonnes.

Les déchets sont stockés dans une cuve de 6 000 m<sup>3</sup> et sont ensuite pris par une grosse pince pour être chargés dans une trémie d'alimentation du four. Le four alimente une chaudière, avec la température des fumées, on va transformer de l'eau en vapeur et cette dernière va être envoyée

dans une turbine pour produire de l'électricité. Ce sont 45 000 MWH d'électricité qui sont produits par an. 20% sont consommés par l'usine pour faire fonctionner les machines. Le reste de l'énergie produite est remise sur le réseau (équivalent de la consommation annuelle de la ville de Dinan et ses alentours.). Il faut noter le travail très important sur le traitement des fumées qui passent par de multiples étapes (filtre à manche, laveur, etc...) afin d'être sans risques quand elles retrouvent l'air extérieur. Il y a également le traitement des déchets résiduels dits mâchefers qui après le tri des déchets métalliques sont traités sur place pour être utilisés en voirie. Extraction des déchets métalliques extractions des résidus.

On peut noter que les contrôles sont faits en temps réels et que les résultats sont largement en dessous des normes. Il reste une partie de la chaleur produite qui n'est pas utilisée, elle s'appelle la chaleur fatale. Une étude sera lancée en 2022 pour essayer d'utiliser cette chaleur.

Pascal GODET,  
conseiller communautaire.



## L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Un appel à manifestation d'intérêt Biodiversité a été lancé aux 64 communes de Dinan Agglomération. 25 communes dont la nôtre vont pouvoir bénéficier d'actions pédagogiques et de formations. Didier YVART, conseiller délégué à la transition et Jean Luc FOURÉ, conseiller volontaire s'investissent dans la commission constituée de représentants des 25 communes.

Nous sommes sensibles aux enjeux de la biodiversité : le zéro phyto est mis en oeuvre, nous avons testé la gestion différenciée d'espaces verts communaux, nous souhaitons mettre en oeuvre d'autres actions, améliorer la connaissance de la biodiversité communale et la partager avec les habitants, sensibiliser à la préservation de la biodiversité intégrer celle-ci dans certains aménagements.

Prévue sur une durée de 3 ans, cette démarche avec Dinan Agglomération en partenariat avec Cœur Emeraude associant les habitants permettra d'établir un plan d'action communal en faveur de la biodiversité.



## À QUOI SERT la biodiversité ?

▶ ELLE EST SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



**+ de 70%** des cultures, soit 35% du tonnage de ce que nous consommons, dépendent d'une pollinisation animale (en particulier des insectes).

La biodiversité fournit en biens et en services près de **2X** la valeur de ce que produisent les humains chaque année.

**Elle est notre PHARMACIE !**  
Nos médicaments viennent, pour la plupart, de molécules issues des plantes ou des animaux. Comme l'aspirine qui s'inspire d'une molécule de l'écorce de saule.

**COMBIEN d'espèces sur Terre ?**

1,8 million d'espèces connues

diversité estimée des espèces : jusqu'à 100 millions

**Le groupe des coleoptères**  
(honnêtiers, coccinelles, bousiers...) rassemble le plus grand nombre d'espèces connues (environ 400 000).

**Les vers de terre**, si importants pour la fertilité de nos sols, représentent la première biomasse animale terrestre en zone tempérée : 1 tonne par hectare en moyenne.

## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

### AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE ROUTE DU HINGLÉ

Les travaux de la liaison douce route du Hinglé ont démarré en octobre avec l'entreprise SPTP. Une déviation est mise en place pendant toute la durée des travaux. La route est fermée pour la sécurité des intervenants. Devant les maisons d'habitation, le réseau d'eaux pluviales a été changé, quelques accodrans ont été placés devant les entrées de maison. Les bordures sont posées jusqu'aux maisons. Un géotextile a été installé avec des graviers par-dessus.

Il reste des gros travaux à effectuer jusqu'à la limite de Saint Carné : le plateau surélevé, l'enrobé drainant (l'eau passera à travers l'enrobé), les marquages au sol et les signalisations. La fin des travaux est prévue en février.



### LA POSE DES POTEAUX POUR LA FIBRE

Plusieurs poteaux en bois ont déjà été posés par Axione sur la commune pour le déploiement de la fibre optique, pour remplacer des poteaux existants en mauvais état ou au pied des poteaux électriques ne pouvant supporter la charge des câbles.

### ARCEAUX

Dans la rue des Figuiers, nous avons posé des arceaux sur le parking pour protéger les plaques de ciment.



### L'ÉTANG DU VAL DROUET

Plusieurs aménagements ont été réalisés en 2021 : l'allée qui va de la maison des sports à l'étang du Val Drouet a été goudronnée, des barrières de sécurité, des tables et des bancs ont été installés.

Le personnel des services techniques continue l'aménagement, ils ont commencé la pose d'un muret et vont réaliser deux niveaux pour simplifier l'entretien.



### RUE DU GASSAY

Le réseau d'eaux usées dans la rue du Gassay est abîmé. Il a fallu remplacer 50 mètres de tuyau et restaurer le reste par une enveloppe souple enduite

de résine à l'intérieur même de la canalisation détériorée. Ce procédé permet de rendre étanches les canalisations.



### DIVERS TRAVAUX

La tonte et la taille des haies ont été très importantes cette année à cause de la pluviométrie.

Les regards ont été nettoyés.

L'entretien des massifs a été effectué et de nouveaux massifs ont été créés.

La peinture routière a été refaite en plusieurs endroits.

Les décorations de Noël ont été mises en place.



**Dominique LUCAS,**  
Adjoint aux travaux.

as mo

**PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS**

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236420C0010	19/10/2021	13 Beaubourg	Carport
02236421C0012	04/12/2021	1 rue des Clairettes	Extension et réhabilitation de la Mairie
02236421C0013	19/10/2021	34 rue des Pommiers	Maison individuelle
02236421C0021	13/12/2021	48 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES**

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236421C0072	10/09/2021	9 cité de la Douettée	Portail + clôture
02236421C0074	19/10/2021	100 Les Hauts-Champs	Extension d'une maison d'habitation
02236421C0075	08/10/2021	13 rue des Sternes	Clôture
02236421C0076	20/10/2021	21 cité du Bourg	Muret
02236421C0078	28/10/2021	9 La Porte Grissault	Clôture
02236421C0079	03/11/2021	31 allée Mme de Sévigné	Clôture
02236421C0080	05/11/2021	20 La Férolais	Abri ouvert
02236421C0081	10/11/2021	Le Rocher	Division de terrain
02236421C0082	17/11/2021	38 rue du Clos Neuf	Clôture
02236421C0083	18/11/2021	7 rue des Clairettes	Changement des ouvertures et des volets
02236421C0084	22/11/2021	60 Le Domaine du Bois de Linache	Abri de jardin
02236421C0086	14/12/2021	37 La Douettée	Construction d'une véranda

**ETAT CIVIL****b**  
**NAISSANCES**

Le 26/10/2021 : Raphaël LE FLEM BERHAULT,  
45 rue du Clos Neuf.

Le 02/12/2021 : Gabin LEVREL,  
9 résidence du Bois Noué.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité  
aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations  
aux parents.

**w**  
**DÉCÈS**

Le 30/09/2021 : Jeanine BELLEBON née  
HAMONIAUX, 53 La Mare.

Le 30/11/2021 : Roger BOUËXEL, 9 Linache.

Le 30/11/2021 : Georgette PERDRIEAU née BAUDE,  
6 cité des Ajoncs.

Le 04/12/2021 : Joël EVEN, 15 La Renaudais

Nous présentons aux familles nos condoléances  
attristées.

Récapitulatif année 2021 en date du 14 décembre

Naissances : 23

Mariages : 7

Décès : 12

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Pour 2022, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 10 au 28 juillet inclus.

Les enfants, âgés de 3 ans au 30 juin 2022 à 12 ans dans l'année, pourront y être accueillis de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Un accueil garderie gratuit sera proposé : le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h à 18h30.

### INSCRIPTIONS

Les familles trélivannaises pourront inscrire leurs enfants à partir du 10 avril et seront prioritaires jusqu'au 10 mai.

Les bulletins d'inscription seront disponibles à cette date en mairie ou sur le site de la commune (tre-livan.fr).



### RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

La municipalité recrute pour l'accueil de loisirs de Juillet :

■ 4 animateurs (trices) avec BAFA dont 2 avec l'option SB ou équivalent ;

■ 3 animateurs(trices) stagiaires.

Les CV ainsi que les lettres de motivation, accompagnés des photocopies du ou des diplômes (BAFA, SB, BNS et autres), seront à transmettre pour le 10 février à l'adresse suivante :

**Mairie -ALSH  
1, rue des Clairettes  
22100 TRELIVAN**

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié par la commission.

**Renseignements : Mairie  
Tél 02 96 39 16 31**

Marie-Claire BOTREL,  
*adjointe à la jeunesse*

## DES TRAVAUX AU RESTAURANT SCOLAIRE

■ Pour améliorer l'acoustique, dans les deux salles de restauration, des panneaux muraux sont venus compléter le plafond suspendu installé précédemment.



■ Dans la cuisine, une légumerie et du mobilier inox dans l'espace de production ont été posés. Au préalable, Philippe, Corentin et Marty du service technique avaient fait des travaux importants : dépose du mobilier existant-carrelage des murs et des sols.



Ces nouveaux équipements viennent s'ajouter au four à vapeur et à la cellule de refroidissement-congélation installés fin août. Ces investissements, qui ont bénéficié d'une subvention de l'Etat, ont pour objectif de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux et d'accueil des enfants.

Annie RAULT, *adjointe aux affaires scolaires et périscolaires.*



## 360 PAQUETS CONFECTIONNÉS PAR LES ENFANTS DE LA GARDERIE

Chaque soir, depuis les vacances de la Toussaint, les enfants de la garderie périscolaire ont participé à la confection des paquets cadeaux en compagnie de Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Magalie et Marie-Noëlle.

Malheureusement, très peu d'enfants étaient présents le samedi 11 décembre, pour suspendre tous ces beaux paquets colorés dans les sapins du centre bourg.

Un grand merci aux parents, grands parents, élus ainsi que le personnel de la garderie, qui se sont déplacés pour accompagner les enfants et soutenir l'animation communale, qui contribue à la féerie de Noël.



Marie-Claire BOTREL,  
*adjointe à l'animation communale*



## DE BELLES DÉCORATIONS DE NOËL PRÉPARÉES ET INSTALLÉES PAR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Stéphanie, responsable du service technique et son équipe composée de Philippe, Corentin, Eric, Maxime, Marty, Alexis ont participé avec plaisir à :

- la rénovation d'illuminations des années passées ;
- leur installation ;
- la réalisation d'une boîte aux lettres du Père Noël.

La municipalité a investi 11 000 € pour renouveler les illuminations du centre-bourg, de la rue de la



Souche et de l'église : des illuminations neuves et d'autres d'occasion reconditionnées en usine. Elles scintillent en blanc et doré.

Toutes les illuminations sont à Led. Elles répondent aux normes énergétiques et écologiques qui permettent de réaliser des économies d'énergie.

Pour la première année, une boîte aux lettres a été installée place du 19 mars 1962. Les enfants ont pu y déposer leurs lettres. Le Père-Noël, malgré un emploi du temps très chargé en cette période de fête, a répondu à chacun d'entre eux.

Félicitations et un grand merci à l'ensemble des agents du service technique pour leur travail et leur investissement.

La municipalité a à cœur de conserver la féerie et la magie de Noël pour les petits et les grands.

Marie-Claire BOTREL,  
Annie RAULT, *adjointes*



## LA MAGIE DE NOËL À LA GARDERIE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE



Dans les semaines précédant Noël, les enfants ont écouté attentivement les conseils de Florence, Frédérique, Gwenaëlle, Magalie et Marie-Noëlle et réalisé avec beaucoup d'application des décorations de tables (des galets recouverts de morceaux de serviettes en papier). Ils ont été contents d'offrir ce cadeau à leurs parents.

Le jeudi 16 décembre, ils ont partagé le goûter de Noël composé de viennoiseries et de chocolat chaud. A cette occasion, un père Noël en chocolat leur a été offert par la municipalité. Ils sont également repartis avec des feuillets imprimés de jeux et de dessins à colorier. De quoi passer un bon moment pendant les vacances.

Le jour de la rentrée de janvier, ils ont découvert, sous le sapin joliment décoré, les cadeaux que le Père-Noël avait déposés pour eux dans la nuit de Noël.

Le vendredi 18 décembre, les enfants de l'école Jean FERRAT ont été accueillis à la salle Clément ADER pour le repas de Noël.

Ils ont apprécié le repas concocté par M. Stéphane PRINGARD, cuisinier remplaçant M. Sébastien MARTIN qui a fait un autre choix professionnel depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Le repas s'est terminé par des chants de Noël qui ont ravi les enfants.



Merci à l'ensemble du personnel d'avoir permis d'offrir aux enfants ce moment festif.

Mes meilleurs voeux à toutes et tous pour 2022. Que cette nouvelle année soit pleine de bonheur, de réussite et de joie.



Annie RAULT, *adjointe aux affaires scolaires et périscolaires.*

## COMMÉMORATION DES MORTS POUR LA FRANCE

Les Trélivannais sont venus nombreux devant le monument aux morts pour se recueillir en présence de Madame le Maire Suzanne LEBRETON, du conseil municipal, des anciens combattants et des porte-drapeaux.

Le 103<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918, est marqué par le souvenir et l'inhumation, au Mont-Valérien, du dernier Compagnon de la Libération, Hubert GERMAIN, décédé le 12 octobre 2021 à 101 ans.

Un dépôt de gerbes précéda la lecture de la lettre du secrétariat d'État auprès du Ministre des Armées et fut suivie de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence.

Les enfants, les enseignants, les chanteurs du groupe les « Pourquoi pas » de Trélivan Animation ont entonné « la Marseillaise ». Cet hymne national a été suivi d'un lâcher de pigeons.

Au cours de cette cérémonie, Madame Suzanne LEBRETON, très émue, a remis la médaille de la défense nationale avec agrafe « essais nucléaires » à André-Yves COLAS,

La cérémonie s'est déroulée, sous le beau soleil de ce 11 novembre 2021, avec une grande solennité.

Un vin d'honneur offert par la municipalité au parc du Val Drouet a clôturé ce moment de recueillement.



Marie-Claire BOTREL,  
adjointe à l'animation communale

## UN APRÈS-MIDI CONVIVAL A L'INITIATIVE DU CCAS

Le contexte sanitaire compliqué n'a pas permis d'organiser le repas des aînés le dimanche 10 octobre 2021.

Un après-midi récréatif sera programmé à une date qui reste à déterminer suivant les contraintes sanitaires en vigueur.

Les personnes âgées de 75 ans et plus (ainsi que leurs conjoints) seront destinataires d'une invitation personnelle.



# LA BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R FAIT DÉSORMAIS PARTIE DU RÉSEAU « LIRICI »



Le 23 novembre, dans la salle du conseil de Dinan agglomération, le président Arnaud LECUYER a inauguré le réseau « LIRICI », regroupant 29 bibliothèques du territoire.

Après 2 semaines de fermeture pour la ré-informatisation et la formation des bénévoles, les portes de la bibliothèque ont pu ouvrir le 24 novembre aux horaires habituels.

L'abonnement est désormais gratuit, une seule et unique carte permet d'emprunter 12 documents durant 4 semaines dans chacune des bibliothèques du réseau.

Une seule contrainte : le lecteur doit se déplacer pour aller chercher et rendre les documents dans la bibliothèque choisie.

Le réseau dispose d'un portail « WEB » permettant de connaître en temps réel les horaires d'ouverture de chacune des bibliothèques ainsi que les animations qui y sont proposées ([lirici.dinan-agglomeration.fr](http://lirici.dinan-agglomeration.fr))

ainsi qu'une application mobile (MyBibApp).

A partir de ce portail, il sera possible de réserver des livres, après la création d'un compte avec un identifiant et un mot de passe.

Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles aux heures d'ouverture pour vous renseigner et vous conseiller sur les nouveaux services proposés.

Afin de fêter cet évènement, un concert « la vie rêvée de Josiane » a été organisé à la bibliothèque, le samedi 4 décembre à 17h30.

Du blues au punk, du disco au tango, c'est avec une énergie débordante que Bastoon et Baboushka ont emmené une trentaine de personnes dans un univers théâtral.

Par ailleurs, David VIRASSAMY, artiste peintre, auteur de roman, vous invite à venir découvrir son exposition « Lueur d'espoir » jusqu'au 8 janvier 2022.

**Bonne et heureuse année 2022**

Marie-Claire BOTREL,  
adjointe à la culture



## I Rappel sur les jours d'ouverture au public :

Jours d'ouverture	Matin	Après-Midi
Lundi		16h à 18h
Mercredi	10h à 12h	15h à 17h
Samedi	10h à 12h	

## I Pendant les vacances scolaires :

Jours d'ouverture	Matin
Mercredi	10h à 12h
Samedi	10h à 12h



# TARIFS COMMUNAUX 2022

## ● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		74,00 €	
Manifestation avec repas	173,00 €		85,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	147,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	173,00 € 147,00 €		
Réveillon	315,00 €		
Option : Sono	30,00 €		
Option : Vidéoprojecteur	30,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune Option : Sonorisation & Vidéoprojecteur	346,00 € 57,00 €	85,00 €	170,00 €
Habitants hors commune Option : Sonorisation & Vidéoprojecteur	490,00 € 137,00 €	121,00 €	242,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	63,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	26,00 € la séance		
<b>Chèque caution</b>	<b>530,00 €</b>		

- Remise des clés le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Reprise des clés le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

## ● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		54,00€	
Manifestation avec repas	92,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	84,00 €		
Réveillon	190,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	184,00 €	54,00 €	97,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	278,00 €		
Habitants hors commune	315,00 €	78,00 €	156,00 €
Réveillon hors commune	450,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	40,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	17,00 € la séance		
<b>Chèque caution</b>	<b>530,00 €</b>		

- Remise des clés le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Reprise des clés le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Occupation de courte durée pour les associations trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 54,00 €
- Cérémonie obsèques : 1/2 journée Trélivannais : 54,00 €

DESIGNATION			
PÊCHE ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET			
Association commune			Gratuit
Association hors commune			35,00 €
Carte à l'année : commune adulte et enfant			Gratuit
Carte à l'année : hors commune			45,00 €
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant			Gratuit
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)			7,00 €
CIMETIERE			
<b>Concessions</b>		<b>Dolmens</b>	
30 ans	160,00 €	10 ans	274,00 €
Pleine terre	65,00 €	15 ans	390,00 €
		20 ans	508,00 €
<b>Espace Cinéraire</b>		<b>Cavurnes</b>	
<b>Menhir</b> 10 ans	241,00 €	10 ans	274,00 €
15 ans	360,00 €	15 ans	390,00 €
20 ans	476,00 €	20 ans	508,00 €
INDEMNITE ANNUELLE GARDIENNAGE EGLISE			
			192,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R			
Commune - Réseau Lirici			Gratuit
Cartes d'abonnement égarées			2,00 €
Livre			20,00 €
Beau livre			50,00 €
Revue			6,00 €
CD			15,00 €
DVD			50,00 €
<i>Les nouveaux habitants doivent remplir un bulletin d'inscription.</i>			
Commune : Cours d'informatique (par session)			12,00 €
Echange en langue anglaise			12,00 €
Hors Commune : Cours d'informatique (par session)			17,00 €
Echange en langue anglaise			17,00 €
Etalage de moins de 3 mètres linéaires			6,80 €
par mètre supplémentaire			2,85 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL			
Artisans et commerçants situés sur la commune			40,00 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCÈNE			
Vin d'honneur et événements familiaux <i>(réservés aux habitants de la commune)</i>			54,00 €
MATÉRIEL			
SALLE H. BOUCHER Commune		SALLE C. ADER Commune	
Couvert (l'unité)	0,40 €	couverts 100	41,00 €
Verres ou tasses 100	15,50 €	couverts 150	62,00 €
Verres ou tasses 150	23,00 €	couverts 200	82,00 €
Verres ou tasses 200	31,00 €	couverts 250	103,00 €
Autre matériel	0,40 €	verres ou tasses 100	15,50 €
		Autre matériel	0,40 €
SALLE H. BOUCHER Hors Commune		SALLE C. ADER Hors Commune	
Couvert (l'unité)	0,70 €	couverts 100	72,00 €
Verres ou tasses 100	20,50 €	couverts 150	108,00 €
Verres ou tasses 150	31,00 €	couverts 200	144,00 €
Verres ou tasses 200	41,00 €	couverts 250	180,00 €
Autre matériel	0,70 €	verres ou tasses 100	20,50 €
		Autre matériel	0,70 €
VAISSELLE PERDUE OU CASSÉE			
Clips box		Pichet	14,50 €
Assiette plate grand	3,00 €	Plateau stratifié	10,70 €
Assiette creuse	2,70 €	Corbeille	6,00 €
Assiette plate petite	2,70 €	Plat inox	8,70 €
Assiette à dessert	2,40 €	Saladier	14,50 €
Verre ordinaire	0,50 €	Grilles du four	7,10 €
Verre ballon	0,95 €	Plaque de cuisson	24,70 €
Verre à vin	1,45 €	Plat four 55mm	19,60 €
Flûte	1,15 €	Couvercle	13,90 €
Cuillère grande	0,50 €	Plat gastro 100mm	22,50 €
Cuillère petite	0,20 €	Faitout alu Ø 40	98,00 €
Couteau	0,50 €	Couvercle Ø 40	20,00 €
Tasse café	1,90 €	Faitout alu Ø 36	84,00 €
Tasse chocolat	2,50 €	Couvercle Ø 36	16,70 €
Fourchette	0,50 €	Plat alu +anses 45x36	110,00 €
Louche	15,00 €	BARRIERES unité	1,35 €

### Pour les 2 salles :

- L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
- Gratuité pour le week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël.
- Tarifs commune pour le personnel municipal.

# CALENDRIER DES FÊTES 2022

	DATES	MANIFESTATIONS
<b>JANVIER</b>	Vendredi 14 Vendredi 21 Samedi 22 Lundi 24	Galette des Rois club VTT- Cyclo ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Assemblée générale Comité de jumelage ( <i>foyer culturel</i> ) Galette des Rois AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée Générale Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>foyer culturel</i> )
<b>FÉVRIER</b>	Vendredi 4 Samedi 5 Dimanche 6 Samedi 19 Dimanche 20 Samedi 26 Samedi 26	Assemblée Générale - Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Repas à emporter AST ( <i>Maison des sports</i> ) Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Théâtre - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée générale - Anciens combattants ( <i>Foyer culturel</i> ) Repas à emporter Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>MARS</b>	Vendredi 4 Sam. 5 Dim. 6 Samedi 26	Vernissage salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> ) Salon des artistes ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas AST ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>AVRIL</b>	Samedi 2 Dimanche 3 Dimanche 10 Dimanche 24	Repas à emporter Comité de jumelage ( <i>Maison des sports</i> ) Randonnée Club VTT - Cyclo Election Présidentielle Election Présidentielle
<b>MAI</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup> Dimanche 8 Dimanche 15 Dimanche 15 Sam.21 Dim 22 Dimanche 22 Jeudi 26 Vendredi 27 Samedi 28 Dimanche 29	Tournoi + repas Ecole de Foot ( <i>salle Clément Ader</i> ) Victoire 1945 + vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> ) Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans Vide-greniers Amicale Laïque Entraînement moto pour les - 25CV et supers motards Fin de saison foot ( <i>Maison des sports</i> ) Réception des Montgailhardais ( <i>salle Clément Ader</i> ) Réception des Montgailhardais Comité de jumelage ( <i>salle Clément Ader</i> ) Réception des Montgailhardais Comité de jumelage ( <i>salle Clément Ader</i> ) Café de départ des Montgailhardais ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>JUIN</b>	Samedi 4 Sam 4 Dim 5 Jeudi 9 Dimanche 12 Dimanche 12 Dimanche 19 Mardi 21 Samedi 25 Dimanche 26	Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Courses Motos Journée de convivialité Anciens combattants ( <i>Parc du Val Drouet</i> ) Randonnée gourmande Association Téléthon Trélivan Elections législatives Elections législatives Repas Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) Kermesse Ecole Jean ferrat Repas VTT-Cyclo Maison des sports
<b>JUILLET</b>	Mercredi 13 Jeudi 21 Jeudi 28	Feu d'artifice organisé par la Municipalité-Bal et repas C.L.C.T ( <i>salle Clément Ader</i> ) Sortie Amicale Anciens Combattants Soirée fin de centre ALSH ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>AOÛT</b>	Lundi 15	Concours de pétanque de l'A S T
<b>SEPTEMBRE</b>	Vendredi 2 Samedi 10 Dimanche 11 Vendredi 16 Samedi 17 Dimanche 18	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat Association Genêts-Bruyères-Korrigans ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Vide greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans Pot des bénévoles Amicale Laïque ( <i>Maison des Sports</i> ) Matinée citoyenne ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Sortie vélos - Amicale Laïque
<b>OCTOBRE</b>	Dimanche 16 Samedi 22	Repas des Aînés ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas «Années 80 /90» Association Telethon Trelivan ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>NOVEMBRE</b>	Dimanche 6 Vendredi 11 Vendredi 11 Vendredi 18 Dimanche 20 Jeudi 24 Vendredi 25 Dimanche 27 Dimanche 27	Fest Deiz Fleur de Blé Noir ( <i>salle Clément Ader</i> ) ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur ( <i>salle Clément Ader</i> ) Banquet des Anciens Combattants ( <i>salle Clément Ader</i> ) Repas Fleur de Blé Noir ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Soirée humoristique Comité Loisirs et Culture Trélivannais ( <i>salle Clément Ader</i> ) Assemblée générale Les Amis du Val Drouet Assemblée générale - Club VTT - Cyclo ( <i>salle Hélène Boucher</i> ) Sortie Club VTT - Cyclo au profit du Téléthon Loto AST ( <i>salle Clément Ader</i> )
<b>DÉCEMBRE</b>	Samedi 3 Vendredi 9 Samedi 10 Mercredi 14 Vendredi 16 Dimanche 18 Samedi 31	Repas dansant Association Téléthon Trélivan ( <i>salle Clément Ader</i> ) Arbre de Noël Amicale Laïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Arbre de Noël école de foot AST ( <i>salle Clément Ader</i> ) Passage du Père Noël - Trélivan Animation ( <i>salle Clément Ader</i> ) Concert de Noël CLCT Eglise Arbre de Noël APE Mosaïque ( <i>salle Clément Ader</i> ) Réveillon AST ( <i>salle Clément Ader</i> )

## LE DROIT DES FEMMES EST L'AFFAIRE DE TOUS



La semaine des droits et de l'égalité a été organisée par le CLSPD de Dinan et des communes associées du 19 au 26 novembre 2021.

Dans le cadre de cette semaine, Trélivan recevait le jeudi 25 novembre à la salle Clément ADER: « Le loto des droits des femmes », une conférence clownesque, présentée par Madame Florence et Basile, suivie d'un échange avec le public, animé par Stéphanie Le Gal Gorin, coordinatrice de l'espace femmes de Steredenn de Dinan, sur les violences faites aux femmes, et sociologue.

A l'entrée, chaque personne recevait une grille de loto. Chaque numéro tiré était l'occasion pour

les deux artistes d'interpeller le public sur des faits ou des actes relatifs aux violences faites aux femmes. Les personnes réussissant à compléter une grille devaient se manifester en criant « 3919 », numéro d'urgence pour les femmes victimes de violence.

Rien qu'en France, 1 femme décède tous les 3 jours suite à des violences conjugales, en 2021 plus de 100 féminicides ont déjà eu lieu.

Marie-Claire BOTREL,  
Référente au CLSPD



## LE SALON DES ARTISTES 2022



La commission culture souhaite organiser le 17<sup>ème</sup> Salon des Artistes, les 5 et 6 mars 2022.

Une trentaine d'artistes sont attendus à la Salle Clément ADER pour présenter leurs œuvres.

Un concours sera organisé pour les exposants. Les artistes désireux de concourir seront invités à présenter un tableau ou une œuvre de leur choix.

Pour fêter les retrouvailles entre exposants, n'hésitez pas à vous inscrire à ce week-end artistique !!! toujours très convoité.

Le règlement et le bulletin d'inscription seront disponibles en Mairie et sur le site de la commune ([www.trélivan.fr](http://www.trélivan.fr)) à partir du 3 janvier 2022.

La demande d'inscription est à retourner pour le 5 février au plus tard à :

**Mairie**  
**Salon des Artistes**  
**1, rue des Clairettes**  
**22100 Trélivan**

La participation à ce salon est gratuite.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez me contacter au 06 63 90 50 38 ou à la mairie au 02 96 39 16 31.

Marie-Claire BOTREL,  
Adjointe à la culture

## COMITÉ DE JUMELAGE

L'année 2021 se termine, année rythmée par les rebonds successifs de l'épidémie... Et à l'heure où j'écris ces lignes les médias ne parlent que de la cinquième vague !!! Croisons les doigts pour que cela se termine enfin. Restons optimistes pour 2022...

Le comité de jumelage tiendra son assemblée générale le vendredi 21 janvier à 20h salle Hélène Boucher. Espérons pouvoir prendre le verre de l'amitié à l'issue de cette AG.

Une grande nouveauté pour 2022...il n'y aura pas de lâcher de truites ni de repas champêtre par manque de matériel. A la place sera organisé un repas à emporter le samedi 2 avril dans la soirée.

Et enfin la réception de nos amis montgailhardais aura lieu le WE de l'Ascension, soit du 26 au 29 mai. Tout sera mis en œuvre pour que leur venue, dans le cadre du dixième anniversaire du jumelage, soit inoubliable.

Enfin je termine en rappelant que le jumelage est ouvert à toutes et tous. Il faut noter que malgré la pandémie de nouvelles familles se sont jointes à nous et je les en remercie.

Tous les membres du bureau se joignent à moi pour souhaiter aux Trélivannais de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2022 beaucoup plus sereine. Tous nos vœux de santé et de bonheur.

Pour le bureau, le président  
**André-Yves COLAS**



## TRÉLIVAN ANIMATION

Depuis le mois de septembre, comme toutes les associations, nous avons repris nos activités :

### Le Théâtre

Comme promis sur le dernier bulletin, La Troupe Des 3T, vous dévoile le nom de sa pièce. « *Dépêche-Toi bibiche on va rater L'Avion* ». C'est une pièce en 3 actes de Jérôme DUBOIS, avec beaucoup d'allées et venues, de rebondissements et de quiproquos. Nous serons à TRELIVAN : le samedi soir 19 février à 20h30 et le dimanche 20 février à 14h30. **Venez nombreux !**

La responsable,  
**Marie-Pierre JEANNE,**  
le trésorier,  
**Joël JEANNE**

### Chants de marins

Depuis mi-septembre nous avons repris nos répétitions le **lundi de 18 h 00 à 19 h 30**. Notre effectif est stable, comme nous l'avions déjà annoncé nous accueillons les personnes qui voudraient intégrer le groupe. Nous avons effectué quelques sorties...

Il faut être patient pour l'avenir.

Le responsable, Marcel DESCHAMPS et le trésorier, Thierry ALLAIN.

**Bon vent à tous !**

Le Président,  
**Bernard FAIRIER**

L'assemblée générale s'est tenue le 18 octobre. Quelques changements ont eu lieu dans le bureau :

- président : Bernard FAIRIER, vice-présidente : Annie BOYER.
- trésorière : Claudine DESCHAMPS, trésorier adjoint : Francis BASLE.
- secrétaire : Claudine LESUEUR, trésorière adjointe : Joëlle TROTEL.
- membres : Maryline HAMELIN, Annick HOUITTE, Annick BIANCHI, Joël JEANNE, Marie Pierre JEANNE, Marylène BLOT, Maryse OLERON.

**Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année !**

## CLUB VTT / CYCLO TRÉLIVAN

L'année 2021 a été une année encore compliquée en raison de la pandémie de la COVID 19. Notre randonnée annuelle qui était prévue le 25/04/2021 puis le pique-nique du club le 27/06/2021 ont été malheureusement annulés.

Par contre, nous avons pu organiser l'Assemblée Générale le 02/12/2021, le tiers sortant est réélu. Deux membres rentrent au conseil d'administration.

*Sortie sur la côte armoricaine*



Le renouvellement des licences est toujours en cours. Actuellement plus de **60 membres** sont inscrits dont une dizaine de nouveaux. Toute nouvelle personne souhaitant adhérer à notre club pour rouler en groupe, sur route

ou chemin, sera la bienvenue. Le rendez-vous est donné sur le parking de la pharmacie pour un départ à 8h45 en période hivernale et retour vers 11h30.

Le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, une sortie pédestre prend le départ au même endroit à 9h30 pour une marche d'environ 2h00, sous la responsabilité de Sylvie BREXEL et Patrick LEBRET. Les personnes intéressées peuvent se joindre au groupe.

Le dimanche 04 décembre 2021, le club a roulé au profit du **Téléthon** et a ainsi pu verser **300 euros** à l'Association Trélivan Téléthon, en la présence de son Président Jean LECHEVESTRIER.

Vers le mois de février/mars nous allons nettoyer les sentiers sur Trélivan pour permettre aux promeneurs, aux randonneurs, aux cyclistes et au club de profiter de ces beaux chemins. Bien sûr le club va se mobiliser pour cela, mais propose aussi aux citoyens volontaires de venir lui prêter main forte.

Prochain rendez-vous :

La rando VTT-Cyclo-Marche,  
le dimanche 03 Avril 2022

Nous vous invitons à consulter  
notre site : [vtt-cyclo-trelivan.fr](http://vtt-cyclo-trelivan.fr)

Suivez-nous sur notre page  
[facebook.com/vtt-cyclo-trelivan](https://facebook.com/vtt-cyclo-trelivan).

Le Président,  
**Erwann NORMAND**

*Sortie sur les Bords de Rance*



**Pour l'année 2022, le bureau et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux.**



Le nouveau bureau se constitue ainsi :

Président :	Erwann NORMAND
Vice-Président :	Patrick LEBRET
Trésorier :	Patrick MAUGARS (nouveau membre)
Trésorier adjoint :	Guy LE PROVOST (ancien trésorier)
Secrétaire :	Eric ALLAIN
Secrétaire adjoint :	Jonathan DESMOULES
Membres :	Hervé GARAUULT, Responsable Rando VTT. Daniel SIMON, Responsable Rando Cyclo. Michel HALLOUET, en charge de l'organisation du pique-nique. Francis BELLARD, Olivier QUILLIEN, Michel MORFOUACE Roger BOTREL, Jacques BLANCHARD, Cyril GARNIER Yann LUCAS, David VASSE



## A.S. TRÉLIVAN MOTO

La France vient de fêter son premier champion du monde de vitesse en Moto GP.



Il aura fallu attendre 72 ans depuis sa création pour voir le nom d'un pilote français, **Fabio Quartararo**, gagner ce trophée.

Maintenant la Fédération de Motocyclisme va essayer de mettre en place des structures avec des championnats régionaux pour détecter de futurs champions dès leur plus jeune âge.

Cela va concerner encore une fois

Trélivan avec son petit circuit qui est fait pour les petites cylindrées et que les jeunes utilisent pour ces championnats.

On pourrait donc espérer revoir dans les années à venir, un championnat de France à Trélivan comme à la belle époque où tous les grands pilotes français sont venus s'affronter sur notre petit circuit qui est connu dans toute la France.

Ce championnat est appelé – 25 cv power (moto de 50 cm<sup>3</sup> à 250 cm<sup>3</sup> ne dépassant pas les 25 chevaux) et a pour but de commencer la compétition Moto avant de passer aux plus grosses cylindrées.

L'AS Trélivan moto a prévu pour 2022 deux événements pour aller dans le sens de la Fédération :

- Le 21/22 mai avec un entraînement pour les – 25 cv power et les super motards.

- Le 4/5 juin courses Motos – 25 cv power et super motard + démonstration de motos anciennes.

Avec ces 2 projets le bureau et les bénévoles vont avoir du travail pour mener à bien ces 2 week-ends. Le gros avantage c'est de conserver un circuit prêt pour la deuxième manifestation, et de laisser les choses servant à la sécurité de la piste en place.

Le Moto club ne manquera pas de solliciter en début 2022 les bénévoles et les partenaires pour ces 2 événements.

**L'A.S Trélivan moto vous souhaite dès à présent leurs meilleurs vœux pour 2022.**

Bien sportivement.

Le président, M. MARIN Jean-Luc

## LES AMIS DU VAL DROUET ONT BESOIN DE VOUS !

Lors de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2021, un bilan de santé a été fait sur l'état du club « Les Amis du Val Drouet ».

Ce club créé il y a bien des années et qui il n'y a pas si longtemps (2019/2020) rassemblait 123 adhérents qui s'adonnaient à leurs loisirs favoris : cartes, jeux de société, peinture, broderie, scrapbooking, cartonnage, 3D a vu ses effectifs fondre. Nous sommes conscients que la pandémie n'est pas étrangère à cette désaffection d'adhérents (51 cette année). Chacun d'entre nous et en particulier les plus anciens veulent, et cela est tout à fait compréhensible, se protéger de « ce sale virus ».

Certains ateliers sont en sommeil

en attente d'animateurs/trices. Si vous avez des dons (broderie, scrapbooking, cartonnage, 3D etc. ...) et que vous acceptez de les partager bénévolement avec d'autres, **N'HÉSITÉZ PAS À VOUS MANIFESTER**. Le bénévolat est important, c'est un état d'esprit, celui du partage et cela permet de ne pas augmenter la cotisation annuelle (15 euros). Ainsi plus de retraités peuvent s'adonner au loisir créatif de leur choix et vivre des moments de convivialité et de plaisir.

Cependant, nous avons aussi constaté avec joie que le club photo progresse légèrement en effectifs et que la peinture n'a pas perdu ses couleurs puisque ses participantes ont été au rendez-

vous cette année encore.

Cette année un autre problème est apparu, celui du renouvellement des instances dirigeantes.

Certains membres du Conseil d'Administration (présidente, trésorière), après des années de bons et loyaux services rendus aux adhérents aspirent, et c'est bien légitime, à arrêter leurs fonctions. Si vous êtes prêts/es à vous investir, vous serez les bienvenus.

Ne nous voilons pas la face, il est **IMPÉRIEUX DE RETROUVER DES ADHÉRENTS** et responsables si nous voulons que «Les Amis du Val Drouet» continuent à vivre, ce qui est notre vœu le plus cher.



## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN



L'année 2021 a été marquée par une reprise de nos activités même si la crise sanitaire n'est pas terminée.

Le 14 juillet, nous étions présents avec notre drapeau à la cérémonie organisée à Dinan.

Le 1er décembre, le président de l'amicale assistait à la cérémonie du souvenir au carré militaire du cimetière de Dinan.

Le 11 novembre, une très belle cérémonie était organisée par la mairie de Trélivan au monument aux morts où les enfants de l'école Jean Ferrat étaient présents.



Lors de cette cérémonie du 11 novembre, monsieur André-Yves Colas a reçu des mains de Madame le Maire, la médaille de la défense nationale avec agrafe « essais nucléaires ».

Dans le bulletin municipal n°164 de juin 2021, nous avons fait un communiqué sur les conditions d'attribution de cette médaille.

**Appelé sous les drapeaux le 3 novembre 1972, monsieur André-Yves COLAS est incorporé au centre de formation maritime de Brest. A l'issue de sa formation, le 24 novembre 1972, il embarque sur le navire de transport de chalands de débarquement ORAGE pour toute une année de navigation sur les mers du globe.**

De Brest vers Toulon en mars 1973, puis escale en Polynésie pour débarquer du matériel à Hao et Mururoa. De mai à août 1973, plusieurs missions au profit de la campagne des tirs nucléaires, d'évacuation de personnel militaire et civil des atolls de Mururoa et Fangataufa entre chaque tir.

En septembre 1973, il quitte la Polynésie avec son navire pour d'autres missions, notamment le ramassage scolaire sur les Îles Marquises avant le retour définitif à Brest en octobre 1973.

Rayé des effectifs du TCD ORAGE le 24 novembre 1973, il terminera son service militaire avec le grade de matelot breveté équipage pont.

André-Yves COLAS, obtient la médaille de la défense nationale échelon bronze avec agrafes « défense et essais nucléaires » le 24 août 2021 par décret du 29 mars 2014.



Notre banquet annuel, une première, puisqu'il a été organisé au restaurant l'Appaloosa où nous étions 52. Au cours de ce banquet, nous avons prévu un panier garni dont il fallait estimer le poids. Là encore, il faut remercier tous les commerçants de Trélivan, sans oublier MPS, qui nous ont aidés à le réaliser. Pour l'année prochaine, nous sommes déjà en négociation pour le banquet annuel qui se tiendra comme chaque année à la salle des fêtes de Trélivan.

Pour 2022, il faut espérer pouvoir retrouver une vie normale et nous avons déjà programmé nos activités à venir.

- **Assemblée générale le samedi 26 février 2022 à 10h30 au foyer des aînés du Val Drouet**
- **Journée convivialité le jeudi 9 juin au terrain du bas du Val Drouet**
- **Une sortie est à l'étude pour le jeudi 21 juillet**
- **Le banquet annuel qui se déroulera après la cérémonie du 11 novembre à la salle des fêtes de Trélivan.**

Nous espérons que vous serez encore nombreux à nous soutenir par vos adhésions à notre association. La cotisation reste inchangée à cinq Euros et les membres du bureau passeront comme chaque année vous remettre votre nouvelle carte.



**Les membres du bureau et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année ainsi que nos vœux les plus chaleureux pour 2022 !**

Le Président  
**Christian LEHMANN**

## ASSOCIATION DES GENÊTS - BRUYÈRES - KORRIGANS



Les fêtes de fin d'année approchent et comme traditionnellement, les bénévoles de l'association ont décoré nos résidences avec la pose de sapins de Noël, égayant ainsi nos rues pour le bonheur de tous. Nous avons commandé ces sapins à la société MALIDO de Saint-Alban.

Nous remercions les services techniques de la commune pour l'entretien du square des pins et sa mise en valeur égayant l'entrée de notre quartier.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'assemblée générale de notre association le vendredi 4 février 2022 à 19h00 à la salle Hélène BOUCHER. Ce temps

fort d'échanges pour notre association permettra de faire le point sur les activités de l'année 2021 mais aussi d'envisager nos prochains rendez-vous tout au long de l'année 2022.

*Au nom du président et du conseil d'administration, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.*

Prenez soin de vous et de vos proches.

Toute l'équipe de l'association Genêts, Bruyères, Korrigans (GBK) vous donne rendez-vous pour l'édition 2022.

**Franck MAJOREL**  
Secrétaire de l'association GBK

## FLEUR DE BLÉ NOIR - DANSES TRADITIONNELLES

Malgré le contexte « post-covid » et en respectant les consignes sanitaires, la section animations de Fleur de Blé Noir a dansé pour les touristes de l'été 2021. Beaucoup moins de touristes et donc beaucoup moins d'animations mais dans une très bonne ambiance et avec la joie de retrouver, presque, « la vie d'avant ».

Le 5 octobre c'est avec un immense plaisir mais aussi un peu d'appréhension que danseurs et musiciens des sections Loisirs et Animations se sont retrouvés pour la reprise des activités après 18 mois d'interruption.

Nous voilà de nouveau en mesure de danser et d'apprendre de nouvelles danses sous la houlette de notre animatrice bénévole Marie-Annick et accompagnés de nos amis musiciens.

Vous êtes toutes et tous invités à nous rejoindre si le cœur vous en dit. Il n'est jamais trop tard pour apprendre. Rendez-vous tous les mardis de 20h30 à 22h. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 02 96 39 40 02.

Sachez que tout est mis en œuvre pour protéger chacun puisque



même les danses sont choisies en fonction des risques sanitaires.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le mardi 23 novembre. Une assemblée très suivie comme à l'ordinaire puisque 95% des adhérents étaient présents. L'effectif de ceux-ci a diminué cette année mais comme dans beaucoup d'autres associations...

Marie Lemonnier s'est vue réélire à la présidence de l'association avec à ses côtés un nouveau vice-président Gérard Besnoux.

Marc Bouher, ex vice-président, danseur et musicien ainsi que Maryse Poignant, danseuse et musicienne, ont été remerciés pour leur implication dans l'association pendant de très très

nombreuses années. C'est avec tristesse que nous les laissons partir même si ce n'est qu'un « *KENAVO on se reverra* » comme le dit si bien la chanson.

FLEUR DE BLE NOIR se tient à la disposition des associations mais aussi des particuliers pour toute animation publique ou privée, en fonction des mesures sanitaires en cours (fêtes, mariages, anniversaires...) Contact : 02 96 39 40 02

**Les membres du Conseil d'Administration de Fleur de Blé Noir mais aussi tous les danseurs, danseuses et musiciens se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2022.**

**Martine Duffros,**  
la secrétaire

## A.S. TRELIVAN

Après un tiers de saison, les résultats de nos équipes seniors sont encourageants.

L'équipe première a effectué un beau parcours en Coupe de France et se classe actuellement en milieu de tableau de Régional 2. De son côté, l'équipe réserve réalise jusqu'à présent un sans-faute et caracole en tête de son championnat. Enfin, notre équipe C joue les premiers rôles au classement de sa division après un très bon début de saison.

Du côté de l'école de foot tous les voyants sont au vert, la saison est maintenant bien lancée pour les 160 enfants et 40 éducateurs. Les résultats sont plus que satisfaisants avec



notamment déjà 2 demi-finales en seulement 2 tournois ! L'école de foot continue à se structurer depuis maintenant 4 ans, en ce début de saison, 2 de nos dirigeants sont ainsi allés à Ploufragan afin d'être formés aux entraînements spécifiques gardien. Si vous aussi vous souhaitez intégrer l'équipe de dirigeant(e) vous pouvez contacter Yoann Réhel au 06.13.22.26.90.

Concernant les festivités, l'AS Trélivan a organisé son premier loto dans la salle Clément ADER le mois dernier avec l'aide de Pauline et Émilie qui ont grandement participé au succès de cet événement. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire, le club a dû renoncer à son traditionnel réveillon du Nouvel An. Nous espérons désormais pouvoir main-



tenir les futures manifestations qui auront lieu en 2022. Date à noter dans vos agendas, le repas à emporter aura lieu le samedi 5 Février.



Nous vous l'avons évoqué dans le précédent bulletin, notre album «Panini» arrive avant les fêtes de Noël avec les vignettes de l'ensemble des joueurs, dirigeants, bénévoles et partenaires à collectionner. Des surprises vous attendent à l'intérieur de cette deuxième édition que nous avons déjà hâte de vous faire découvrir. Nous tenons à remercier tous nos sponsors qui

permettent au club de réaliser de tels projets.

Enfin, le club souhaite continuer à former et accompagner de nouveaux arbitres. Dès l'âge de 15 ans, il est possible de s'inscrire à l'une des formations proposées et d'intégrer notre association en ayant un rôle essentiel.



Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Maxence ADAM au 06.45.49.23.19. Le bureau de l'A.S. Trélivan.

**L'ensemble du bureau de l'AS Trélivan vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'années !**

## LE CONCERT DE NOËL TRÈS APPRÉCIÉ

Le vendredi 17 décembre, devant un public nombreux et fidèle, l'ensemble vocal « La clé des chants » de Plélan le Petit, a présenté dans l'église Saint Magloire, un concert plein de joie et de bonne humeur.

Une trentaine de choristes ont interprété, douze merveilleux et intemporels chants de Noël de différents pays, mais aussi des compositions de leur chef de chœur Emmanuel Rolland, de Michel Mallory et Johnny Hallyday.

Un moment de musique et d'émotion, partagé en famille et entre amis, dans l'esprit des fêtes de Noël.



**Marie-Claire BOTREL**

Comité Loisirs et Culture Trélivannais

## CLUB DE GYM FÉMININE

La rentrée 2021-2022 s'est faite avec un effectif réduit, avec 35 adultes (dont deux messieurs, Jean-Paul et Gilles, fidèles depuis plusieurs années) et 16 enfants inscrits.



En conséquence des fermetures de salles l'année dernière, nous avons fait un **tarif réduit** pour toute réinscription. L'avantage d'être peu nombreux dans chaque cours permet à l'animatrice de passer voir chaque personne, corriger les mauvaises postures voire proposer une variante à l'exercice en cas de difficultés.

Tous les cours ont lieu dans la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg).

**I Pour les adultes :** le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce (coordination, réveil articulaire, renforcement musculaire, équilibres, étirements), animé par **Christine**.

• le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien (gainage, enchainements, équilibres, cardio, abdos / fessiers, réflexologie), animé par **Maryline**.

**I Pour les enfants :** les cours de baby gym se déroulent le mercredi :

- De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans,
- De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

But de ces cours : éveil, développer la motricité, la coordination, renforcement musculaire, sous forme de jeux / parcours.

Ces cours sont animés par **Géraldine**, animatrice arrivée cette année, que les enfants adorent.

Il est toujours possible de venir découvrir notre club aux heures de cours (2 cours de découverte gratuits pour chaque cours). **Il faut impérativement**



**un pass sanitaire valide et un masque pour rentrer dans la salle** (protocole en cours au moment de la rédaction de cet article).

La tradition veut que le dernier cours de l'année, pour les adultes, se fasse dans une ambiance plus détendue et avec quelques accessoires de Noël pour les personnes qui le souhaitent. Il arrive que le Père Noël vienne rejoindre la Mère Noël lors de cette séance (photo d'archive 2019)

**Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 12 64 18 69, ou via la page Facebook suivante : « Club de Gym Féminine Trélivan ».**

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour 2022. Prenez bien de vous et de vos proches, et surtout... faites du sport !

La présidente,  
**Corinne BREMENT**  
Tél 06 12 64 18 69



## BRUNO BLONDEL À TRÉLIVAN



Comme chaque année, en novembre, de nombreux Trélivannais, munis de leur masque et pass sanitaire, se sont retrouvés salle Clément ADER pour applaudir notre humoriste **Bruno BLONDEL**.

Imitateur, humoriste, chanteur originaire des Pays de Loire, des grandes scènes aux petites salles, il sillonne la France depuis 30 ans.



Dans une mise en scène soignée, il fait revivre plus de cinquante artistes (Lama, Dalida, Cloclo, Renaud, Nougaro, Johnny, Serrault, Bedos).

Enfin une soirée gaie et nostalgique en même temps, très appréciée par le public présent.

**Michel PELHATRE**  
Comité Loisirs et Culture Trélivannais

Dans son spectacle, il rend hommage à la chanson française et interprète aussi des chansons originales ponctuées d'images de cinéma et d'archives.

## ATTENTION ! ARNAQUE AUX FAUX RIB DANS LES BOÎTES MAIL !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

### ■ Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture



d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. **Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter !**

**En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces.** Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

## LA QUALITÉ DE L'AIR : UN DÉFI POUR LES COMMUNES ET TOUS LES HABITANTS

A la mi-septembre, l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) a publié de nouvelles recommandations afin de renforcer les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Ces recommandations s'appuient sur les dernières études scientifiques. En effet, les effets sanitaires de la pollution de l'air sont bien identifiés : maladies respiratoires (asthme, bronchopneumopathie chronique obstructive...), mais aussi accident vasculaire cérébral, infarctus... **L'OMS a donc révisé fortement à la baisse les seuils d'exposition à certains polluants.**

• Concernant le polluant issu du trafic routier (dioxyde d'azote), la valeur d'exposition a été divisée par 4 ! Certaines communes de Bretagne sont actuellement au-dessus de cette recommandation. Pour atteindre ces objectifs de l'OMS, il faut mettre en question

le tout-voiture et développer les alternatives.

• Pour la pollution aux particules fines (PM2,5), le seuil d'exposition est divisé par 2 ! Beaucoup de communes de Bretagne avoisinent la nouvelle valeur seuil recommandée par l'OMS. Pour réduire cette pollution, il faudrait diminuer les brûlages et le transport.

L'OMS n'a pas mis de seuil concernant la pollution atmosphérique à l'ammoniac. Pour la première fois, une campagne de mesure de l'ammoniac a été faite en Bretagne par les scientifiques d'Air Breizh. L'agriculture contribue à 99% des émissions. Ces dernières doivent baisser, pour être en conformité avec les engagements pris devant l'Union européenne. La Chambre



d'agriculture de Bretagne est mobilisée et accompagne l'évolution des pratiques, afin de faire baisser les émissions d'ammoniac dans l'air.

### Tous concernés !

Décideurs, consommateurs, entrepreneurs et citoyens : nous sommes tous concernés par la pollution de l'air. Faire baisser cette pollution en Bretagne remet en question nos pratiques actuelles, tant dans le transport que dans l'agriculture.

Pour aller plus loin :  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)  
[www.airbreizh.asso.fr/](http://www.airbreizh.asso.fr/)

## LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT à domicile intervenant sur la commune

### Services d'aide à domicile

ASAD Méné - Rance - Antenne de Dinan

14 rue de la Bise ZA des Alleux - 22100 TADEN - 02 96 84 44 88

Le Connétable

Rue de la Ville Goudelin - 22100 DINAN - 02 96 87 64 64



### Services de portage de repas à domicile

ASAD Méné - Rance - Antenne de Dinan

14 rue de la Bise ZA des Alleux - 22100 TADEN - 02 96 84 44 88

Les Menus Services

79, avenue de Moka - 35400 ST-MALO - 02 99 73 16 15



## LE CONGÉ PROCHE AIDANT VOUS PERMET DE RÉDUIRE OU CESSER VOTRE ACTIVITÉ

EN 2021, IL VOUS DONNE DROIT À UNE INDEMNISATION

Le congé de proche aidant permet de cesser ou réduire provisoirement votre travail pour vous occuper d'un proche handicapé ou en perte d'autonomie\*.

\* Le handicap ou la perte d'autonomie doit être caractérisé comme particulièrement grave à savoir supérieur ou égal à 80% (pour les personnes handicapées) ou classé dans le groupe I, II, III de la grille AGGIR (pour les personnes en perte d'autonomie).

#### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Il est accessible à tous (salariés, fonctionnaires, demandeurs d'emploi ...)

#### DANS QUELLES CONDITIONS ?

Il est valable pour vous occuper d'un membre de votre famille ou toute personne handicapée ou âgée vivant en France avec qui vous entretenez des relations étroites

#### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

3 mois renouvelables jusqu'à un maximum d'1 an au cours de votre carrière (sauf en cas de convention d'entreprise). Il peut être fractionné ou utilisé pour alléger votre temps de travail hebdomadaire

#### COMMENT L'OBTENIR ?

Par simple demande écrite à votre employeur. Le congé proche aidant ne peut être refusé

## L'ALLOCATION PROCHE AIDANT

Désormais, le congé proche aidant donne droit à une indemnisation :  
**L'Allocation Proche Aidant (AJPA)** selon les conditions ci-dessous :

#### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne en congé proche aidant à condition de ne pas être indemnisé durant la période de congé (IJ, congé parental, AAH, AEEH, AJPP ...) ou salarié par la personne aidée.

#### POUR QUEL MONTANT ?

**52,13€ /jour**  
pour les personnes seules

**43,87€ /jour**  
pour les personnes vivant en couple

#### COMMENT L'OBTENIR ?

Faites directement votre demande en ligne sur votre **compte CAF** ou envoyez le formulaire AJPA à votre **MSA**

#### PENDANT COMBIEN DE TEMPS ?

**66 jours au maximum** au cours de l'ensemble de votre carrière (22 jours maximum sur un même mois)



SAINT  
FAMILIA  
PÉRIODE  
SERVICES



## LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB) EN BRETAGNE : pour prévenir le surendettement

Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore souvent plus fragilisés financièrement. Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et favoriser l'éducation budgétaire.

### Qu'est-ce qu'un Point Conseil Budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières. Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour :

- préserver leur pouvoir d'achat,
- éviter les frais d'incidents bancaires,
- contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les

personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.



### Des associations bretonnes des consommateurs labellisés

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé :

[solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB](https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB)

Article rédigé par la Maison de la consommation et de l'environnement CTCR Bretagne, 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – [info@mce-info.org](mailto:info@mce-info.org) • [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

### Association de Prévention Spécialisée

## LA CHAMAILLE

**Anonyme, Confidentiel & Gratuit**

Accompagnement, aide et soutien aux jeunes et leur famille.

### La Chamaille, c'est quoi ?

- Un lieu d'écoute et d'aide (S.O.S petites et grosses galères, des conseils pratiques sur ton quotidien..)
- Un lieu d'échanges et d'orientation (travail, logement..)
- Un espace de détente entre jeunes autour de jeux (baby-foot, billard, repas, soirées, sorties...)
- Des chantiers pour financer tes projets
- Des kits santé jeunes
- De l'aide aux devoirs pour les 6/10 ans
- Des activités de loisirs pour lâcher prise le week-end, les vacances scolaires (patinoire, lasergame, cinéma...)
- Des projets qui font du bien (sophro, séances psychologue)

### Pour qui ?

Les ados & les jeunes majeurs du territoire  
à partir de 8 ans (activités)

### C'est où ?

Local d'Accueil, Espace Y-J Haffen, Bd Exmouth 22100 Dinan  
Bus DINAMO! Ligne 2 arrêt Exmouth

### Renseignements & inscriptions :

02 96 39 89 30  
[association.lachamaille@laposte.net](mailto:association.lachamaille@laposte.net)

### Horaires & programmes :

Association La Chamaille [asso.lachamaille](https://www.instagram.com/asso.lachamaille)

## DINAN AGGLOMÉRATION

## RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

### TRÉLIVAN, SUR INSCRIPTIONS :

A la bibliothèque l'Imagin'R :  
Animation autour des albums  
de « Claire DE » pour les enfants de  
moins de 3 ans accompagnés  
de leurs assistants maternels

Les jeudis 27 janvier et 3 février  
9h30 ou 10h30

Pour tout renseignement RPAM à DINAN  
AGGLOMÉRATION, Tél : 02 96 87 52 78

[rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr](mailto:rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr)

[www.dinan-agglomeration.fr](http://www.dinan-agglomeration.fr)

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**  
 Énergie | Climat | Pollution

## Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !

Continuons à adopter les bonnes habitudes !

**Réduire**

- Refuser les objets non nécessaires
- Privilégier les produits réutilisables
- Choisir les produits les moins emballés ou acheter en vrac
- Opter pour les objets facilement réparables
- Louer ou emprunter les objets dont on a rarement besoin
- Entretien des appareils et respecter les conditions d'utilisation pour allonger leur durée de vie

**Réutiliser**

- Réparer plutôt que jeter
- Donner plutôt que jeter
- Acheter d'occasion plutôt que neuf
- Transformer pour donner une seconde vie

**Recycler**

- Papiers, emballages en plastique, en carton, en métal à déposer dans la poubelle de tri
- Verre à déposer dans le bac dédié
- Piles et ampoules, à déposer dans les bacs de collecte des magasins
- Textiles et chaussures à déposer en point de collecte
- Meubles, appareils électriques et électroniques à déposer en déchèterie, en point de vente, ou les faire reprendre lors d'une livraison
- Pots de peinture, panneaux photovoltaïques, extincteurs, bateaux de plaisance : tous ces objets aussi se collectent
- Médicaments non utilisés ou périmés à rapporter en pharmacie

**Réduisons Réutilisons Recyclons**  
 #LesBonnesHabitudes

Afin de vous aider au quotidien, la plateforme Les Bonnes Habitudes rassemble des outils pratiques (cartes de géolocalisation des points de collecte, guide du tri, annuaire de réparateurs, conseils et astuces etc.) : [lesbonneshabitudes.gouv.fr](http://lesbonneshabitudes.gouv.fr)

**GJ Garantie Jeunes** Le Réseau des Missions Locales

Un accompagnement personnalisé pour les jeunes  
**EN ROUTE VERS L'AVENIR !**

**POUR QUI ?**  
 Tu as entre 16 et 25 ans ?

- Discipliné
- Sans emploi ni formation
- Ressources inférieures au plafond RSA

**COMMENT ÇA SE PASSE ?**

Un suivi Mission Locale

- Accompagnement intensif en collectif et en individuel
- Immersion en entreprise

+

**TON OBJECTIF ?**

- Accéder à l'autonomie
- Trouver un emploi
- Entrer dans la vie active

**UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL**

+

**C'EST OÙ ?**

Mission Locale du Pays de Dinan  
 57 rue de la République - 22100 DINAN  
 02 96 35 32 37  
[missionlocalepaysdodinan.fr](mailto:ml@missionlocalepaysdodinan.fr)  
[www.ml-jeunes.fr](http://www.ml-jeunes.fr)

**UNE ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT**

497,50 €

## LYCÉE DE CAULNES, UN ATELIER APICOLE COMPLÉMENTAIRE



2 semaines  
 70 H  
 100% de réussite

Information et inscription : CFPPA DE CAULNES  
 02 96 83 92 68 • Mail : [cfppa.caulnes@educagri.fr](mailto:cfppa.caulnes@educagri.fr)

**Public** : tout public, stagiaire BPREA, demandeur d'emploi, salarié avec CPF...  
**Aucun Pré-requis • Coût 10,30 euros**

**Financements** Prise en charge possible selon statut

**Admission** Contact par mail ou téléphone, dossier de candidature

## 2022, ANNÉE ÉLECTORALE

### Dates des élections

- Présidentielles : les dimanches 10 et 24 avril 2022
- Législatives : les dimanches 12 et 19 juin 2022

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales

- Pour les élections présidentielles : le 04 mars 2022
- Pour les élections législatives : le 06 mai 2022

### Qui est électeur ?

- Les Françaises et les Français âgés d'au moins 18 ans jouissant de leurs droits civils et politiques et n'étant en aucun cas d'incapacité prévu par la loi (art. L2 du code électoral) ;
- Les ressortissants de l'Union Européenne, résidant en France, uniquement pour les élections municipales et européennes.

### Pour voter, vous devez soit

- Être domicilié ou résider depuis au

moins six mois dans la commune ;

- Figurer pour la deuxième fois consécutive au rôle d'une des contributions directes communales (taxe foncière, d'habitation, etc) ;

### Comment s'inscrire ?

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote (art. L9 du code électoral)

### Vous pouvez vous inscrire, soit

- En ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> en créant votre compte et en numérisant vos pièces justificatives ;
- En vous rendant à la mairie ;
- En adressant un courrier au service Élections de la mairie (voie postale exclusivement).

### Formulaire d'inscription

Cerfa n°12669 (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R16024>)

### Documents à fournir obligatoirement

- Une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois en date de facturation ;

### Inscription d'office des jeunes de 18 ans

Les jeunes, ayant été recensés à l'âge de 16 ans le mois de leur anniversaire, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Ils reçoivent un courrier en ce sens.

Cependant, dans certains cas (retard dans le recensement ou déménagement), cette procédure ne peut s'appliquer. Les jeunes majeurs sont ainsi invités à vérifier leur inscription auprès du service Élections de la mairie.

## VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RESENCEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

### Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

**Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :**

■ l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

### Nous vous précisons que :

■ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R\*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,

■ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;

■ la nature et les conditions de production des pièces relatives au



service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

## NOS COMMERÇANTS



**A Vos Pinceaux**

- Peinture Intérieur
- Décoration
- Ravalement
- Neuf et Rénovation

**Brice GOZIOU**

22100 Tréllivan 06.46.34.36.24 goziou.brice@outlook.com



**SOS**  
**PLOMBIER CHAUFFAGISTE**

NEUF & RÉNOVATION  
Entretien dépannage chaudières gaz fioul  
Ramonage tout conduit

☎ **06 71 02 32 66**

M. MARTIN Damien  
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24  
7j/7

**Mp Destock Bretagne**

Vente d'outillage et divers accessoires automobiles à prix attractifs



Tél. 07 98 79 34 00  
mp-destock-bretagne@orange.fr

Mp-Destock-Bretagne

**THERMIE PAC**

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr  
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42  
www.thermiepac.fr

*Magali Coiffure à Domicile*

02 96 39 23 86  
06 08 04 98 97



Tréllivan

**DINAN TAXI**

VOUS CHANGE LA VIE !

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur [www.dinantaxi.fr](http://www.dinantaxi.fr)

**BOULANGERIE PÂTISSERIE**

*Damelincourt*



12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN  
Tél. 02 96 85 94 20

**Horaires d'ouverture**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 7h00 à 13h00  
et de 15h30 à 19h30

Samedi  
de 7h30 à 13h00  
et de 16h30 à 19h30

Dimanche  
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi



**L'ATELIER D'INGRID**

**CARTE DE FIDELITE**

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h  
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h  
Le vendredi de 8h30 à 19h  
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

**SEMOD**

Service Entretien  
Motoculture  
Outillage à Domicile



Tondeuses • Autoportées  
Débroussailluses • Tronçonneuses  
Motoculteurs • Tailles Haies ...  
(entretien toutes marques\*)

\* Sous réserve de disponibilité des pièces

Christian est à votre service  
06 42 90 07 64  
dans un rayon de 30 km autour de Dinan

## BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

**I Cours d'informatique (sur inscription) :**  
Le lundi de 9h30 à 12h00

**Horaires :**

**I lundi :** 16h00 - 18h00

**I mercredi :** 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

**I samedi :** 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

**Horaires pendant les vacances scolaires :**

**I mercredi et samedi :** 10h00 - 12h00.

## MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38  
mairie-trelivan@wanadoo.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**I Du lundi au mercredi :** 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

**I Jeudi :** 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

**I Vendredi :** 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

**I Le samedi matin :** 10h00 - 12h00

### PERMANENCES DU MAIRE

**Sur rendez-vous :**

**I le mardi** après-midi

**I le samedi** matin, les semaines paires.

**PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS**  
sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

**I PASCAL GODET :**

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

**I MARIE CLAIRE BOTREL :**

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

**I DOMINIQUE LUCAS :**

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

**I ANNIE RAULT :**

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

**I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :**

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

**I GUY LE PROVOST :**

Information, Communication.

**I DIDIER YVART :**

Transition, Citoyenneté.